

# Structurer sa feuille de route en prévention

— PAPRI Pact : Mettre en œuvre le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail



Qualifiante

7 heures

soit 1 jour de formation

Modalité pédagogique

CLASSE VIRTUELLE



## Objectif

Élaborer un PAPRI Pact performant et utilisable dans le management de la qualité et de la gestion des risques professionnels.

### — EN RÉSUMÉ

Cette formation-action se destine à tous les acteurs de la prévention souhaitant participer activement à la démarche d'évaluation des risques professionnels et plus spécifiquement à l'élaboration d'un PAPRI Pact performant, qui identifiera les diverses mesures appropriées face aux risques, visant à améliorer la santé et la sécurité au travail.

À l'issue de cette formation, les participants maîtrisent le cadre réglementaire et les étapes d'une démarche de prévention dynamique, ainsi que les outils et méthodes pour élaborer un PAPRI Pact performant et utilisable comme ressource pour la gestion de prévention.

### — COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser le cadre juridique et institutionnel de la Santé et de la Sécurité au Travail.
- Participer à la construction du PAPRI Pact.

### — PÉDAGOGIE > 60% pratique, 40% théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Pédagogie active et participative : expérimentations pratiques et travaux en sous-groupes.
- Applications concrètes.
- Travail sur des documents « Modèles » apportés par le formateur (PAPRI Pact).

Référence —

PREVDUPA03

### PRÉREQUIS

Se munir de son DUERP à jour.

### PUBLIC

Toute personne interne, acteur identifié ou non, souhaitant participer activement à la démarche d'évaluation des risques professionnels.

### ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

### INTERVENANTS

Formateurs spécialisés en prévention des risques et coaches en santé performance et Qualité de Vie au Travail.

### ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation pour valider les compétences. Attestation de fin de formation. Une enquête de satisfaction à chaud et à froid est également réalisée dans le cadre du suivi qualité.

## Le programme

### 1 Maîtriser le cadre juridique et institutionnel de la Santé et de la Sécurité au Travail

- Identifier le cadre juridique applicable de la Santé et Sécurité au Travail.
- Cerner les enjeux multiples de la prévention des risques.
- Reconnaître les rôles et missions des différents acteurs en prévention dans l'établissement.
- Comprendre les différentes responsabilités applicables en Santé et Sécurité au Travail.
- Identifier le cadre juridique et le fonctionnement du droit d'alerte et du droit de retrait.
- Le rôle du CSE dans l'élaboration, la validation du PAPRI Pact et le suivi et bilan annuel HSSCT.

### 2 Participer à la construction du PAPRI Pact

- Les différentes mentions obligatoires du PAPRI Pact.
- Utiliser les complémentarités entre DUERP et PAPRI Pact.
- Rechercher efficacement des mesures de prévention.
- Mesurer l'efficacité des mesures de prévention : entre stabilité de la mesure et non déplacement du risque.
- Hiérarchiser et planifier les différentes mesures avec pertinence : les critères de choix indispensables.